

Avis voté en plénière le 27 septembre 2016

# La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

---

## Déclaration du groupe des entreprises

La justice est un principe moral de la vie sociale fondé sur la reconnaissance et le respect du droit des autres. Le droit à vivre dans un environnement sain fait partie de ces droits. Le changement climatique, même contenu en dessous de 2°C comme nous le souhaitons, provoquera dans les années à venir des changements importants dans nos façons de vivre et nos habitats, susceptibles d'accroître les inégalités. Comment anticiper et évaluer ces phénomènes ? Que faire pour limiter et réduire ces inégalités ? C'est le sujet de cet avis, innovant, complexe et multiple, et c'est un sujet passionnant.

Qu'il s'agisse de sécuriser un accès minimal aux ressources pour les plus démunis ou d'intégrer le changement climatique dans les politiques de lutte contre la pauvreté, nous sommes parvenus, dans ce projet d'avis, à proposer des solutions concrètes visant notamment à la prise en compte des 20% de la population les plus pauvres dans les politiques et mesures proposées.

Les recommandations faites, et le groupe des entreprises les soutient, concernent la recherche, le rôle des territoires, en métropole et Outre-mer, la santé, la cohésion sociale, l'habitat, la mobilité, montrant l'extrême variété des thématiques concernées. L'avis le montre largement : toutes les composantes de la société, publiques et privées, seront concernées.

Le groupe des entreprises est particulièrement sensible aux questions d'innovation, d'investissements et de projets, au rôle croissant des politiques assurantielles, à la nécessité de règles de concurrence équitables au niveau mondial soutenant le développement d'acteurs économiques engagés, au renforcement de la coordination entre acteurs privés et publics afin de développer de nouvelles filières et de nouveaux produits à fort impact en termes d'atténuations et d'adaptation, à la formation des travailleurs et à l'évolution des métiers et compétences. Notre groupe suivra à l'avenir, avec beaucoup d'attention, la prise en compte par les pouvoirs publics des recommandations de l'avis.

Le changement climatique est un défi pour tous, la justice climatique en constitue un volet important, les entreprises seront acteurs des solutions. Le projet d'avis trace un cadre d'actions et ouvre de nouvelles voies auxquelles notre groupe souscrit. Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté cet avis.